Corrigé du QCM

N°	Bonne réponse	Justification
1	b)	Le bilan est un état de synthèse qui présente la situation patrimoniale de l'entreprise à une date donnée.
2	a)	Le bilan comprend deux grandes parties : l'actif et le passif.
3	b)	L'actif regroupe les biens et les droits détenus par l'entreprise, notamment les immobilisations, les stocks et les créances.
4	b)	Le passif présente les ressources de financement de l'entreprise, notamment les capitaux propres et les dettes.
5	d)	Capitaux propres = Actif − Passif exigible, dans une présentation simplifiée. L'équation complète est : Actif = Financement permanent + Passif circulant + Trésorerie-passif.
6	c)	Les capitaux propres représentent notamment le capital, les réserves et le résultat net. Ils correspondent à l'actif diminué de l'ensemble des dettes.
7	d)	Les classifications proposées existent selon différents critères. Toutefois, le CGNC marocain distingue principalement l'actif immobilisé et l'actif circulant, auxquels s'ajoute la trésorerie-actif.
8	d)	Les passifs peuvent être classés selon leur nature ou leur échéance. Dans le bilan marocain, on distingue notamment le financement permanent, le passif circulant et la trésorerie-passif.
9	a)	L'actif courant, au sens général, regroupe notamment les éléments destinés à être réalisés ou consommés à court terme. Au Maroc, le CGNC utilise principalement la notion d'actif circulant.
10	b)	L'actif non courant correspond généralement aux éléments conservés durablement. Dans le CGNC, la notion correspondante est principalement celle d'actif immobilisé.

Points importants à retenir selon le CGNC marocain

Il convient de distinguer la terminologie internationale de celle utilisée dans le référentiel comptable marocain.

- Actif immobilisé : immobilisations en non-valeurs, incorporelles et corporelles, ainsi que les immobilisations financières.
- Actif circulant : stocks, créances de l'actif circulant et autres éléments concernés par cette rubrique.
- Trésorerie-actif : notamment les disponibilités et certains éléments de trésorerie.
- Financement permanent : financement comprenant notamment les capitaux propres et les dettes de financement.
- Passif circulant : notamment les dettes du passif circulant.
- Trésorerie-passif : notamment les crédits de trésorerie et les concours bancaires concernés.

Remarque pédagogique : les questions 7, 8 et 10 mériteraient d'être reformulées pour correspondre strictement au vocabulaire du CGNC marocain. La question 5 doit également préciser que l'équation simplifiée dépend de la définition retenue pour les passifs.